

Rapport de recherche
Développement durable et migration
L'engagement et la participation des jeunes
Région Auvergne Rhône Alpes

Véronique Bordes, Professeure des Universités en sciences de l'éducation et de la formation, UMR EFTS

Julien Virgos, Docteur en sciences de l'éducation et de la formation, UMR EFTS

Nadège Tenailleau, Maitresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, UMR EFTS

SOMMAIRE

Introduction	3
Première partie : Engagement, participation, de quoi parle-t-on ?	4
1. Engagement, participation, quelle différence ?	4
2. Comment alors accompagner l'engagement ?	6
3. Prendre Place	7
Deuxième partie : Le contexte local français	11
1. L'offre en matière de développement durable	12
2. L'offre en matière de migration	14
3. Enjeux de l'offre régionale	15
Troisième partie : Les résultats du questionnaire	17
1. Présentation des caractéristiques de la population enquêtée	17
2. À propos des Objectifs du Développement Durable	18
3. À propos des problématiques environnementales et migratoires	19
Quatrième partie : Les résultats des entretiens	22
1. La famille, les ami-e-s : des agents de socialisation	22
2. L'engagement, une affaire de femme ?	23
3. L'école, la formation, les associations, le lieu de vie : des espaces de sensibilisation	23
4. Aspirations scolaires et professionnelles : se projeter dans un projet professionnel	26
5. Les aléas	27
Conclusion : préconisations et prolongements possibles	28
Bibliographie	31

Introduction

Dans le cadre du projet de recherche européen Mindchangers, RESACOOOP le Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale et les chercheurs de l'université Toulouse Jean Jaurès, UMR EFTS, réalisent l'étude régionale pour la France.

RESACOOOP conseille et accompagne depuis plus de 25 ans les organisations de la région Auvergne-Rhône-Alpes engagées dans des actions de coopération et de solidarité internationale avec les pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Europe de l'Est. Ses objectifs sont de contribuer d'une part au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationales, conduite en région Auvergne-Rhône-Alpes. D'autre part, de mobiliser et d'associer l'ensemble des acteurs régionaux dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'ouverture à l'international des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes.

L'Unité Mixte de Recherche Éducation Formation Travail Savoirs (UMR EFTS) développe des travaux autour des questions d'éducation. Les chercheurs engagés dans ce travail s'intéressent plus particulièrement aux questions de jeunesse, de politiques jeunesse, de participation et d'engagement juvénile.

Cette recherche a pour objectifs :

- D'analyser les formes et les niveaux d'engagement des jeunes de la région Auvergne-Rhône-Alpes en faveur de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable ;
- De faire un état des lieux des initiatives et des politiques locales existantes en matière de sensibilisation des jeunes aux objectifs développement durable, particulièrement sur les questions de changement climatique, de phénomènes migratoires et d'égalité de genre ;
- De contribuer au projet de recherche européen englobant cette étude régionale, coordonné par l'Université de Craiova (Roumanie) ;
- De produire un chapitre régional faisant partie d'un guide européen à destination des organisations de la société civile et des autorités locales ;
- De renforcer les compétences des collectivités et organisations de la société civile qui accompagnent les jeunes du territoire dans la réalisation de ces objectifs.

Cette recherche s'adresse aux jeunes, organisations de la société civile et autorités locales de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce rapport prolonge le chapitre français de la recherche Mindchangers qui s'appuie sur une étude réalisée de mars 2021 à septembre 2021 en lien avec RESACOOOP et l'Université de Cracovie en tant que coordinatrice du projet Mindchangers.

Il nous a semblé intéressant de rajouter au rapport initial une première partie présentant les définitions de l'engagement et de la participation.

La partie suivante propose d'explorer l'offre en matière de participation et d'engagement des jeunes en région Auvergne-Rhône-Alpes sur les questions de changement climatique et de phénomènes migratoires.

Un questionnaire, commun à l'ensemble des pays engagés dans la recherche a été complété par 104 jeunes habitant en région Auvergne Rhône Alpes, puis analysé à l'aide du logiciel IRAMUTEQ. Les résultats sont présentés dans la troisième partie de ce chapitre.

Des entretiens ont été passés auprès de 9 jeunes identifiés par les partenaires locaux comme de potentiels *Mindchangers* afin d'identifier les principaux freins et leviers de l'engagement des jeunes. Une analyse thématique de ces entretiens est présentée en quatrième partie.

Enfin la conclusion sera l'occasion de proposer des pistes de réflexion pour les acteurs de terrain.

Première Partie : Engagement, participation, de quoi parle-t-on ?

Depuis les années 1980 et la mise en place de la politique de la ville en France, l'action publique au niveau local, s'est intéressée à la prise en charge de la jeunesse, suite à la demande de l'État. La commande est claire, encadrer les jeunes. Cette injonction au contrôle social des jeunes va entraîner le développement de dispositifs qui ne vont plus être utilisés comme des outils, mais comme des moyens de régulation sociale. Il faut que les jeunes participent et s'engagent dans des projets.

Ces principes d'engagement et de participation, qui sont devenus des notions et des concepts au fil des travaux et des réflexions, sont bien plus anciens. La différence réside peut-être dans la place qu'on leur donne.

1. Engagement, participation, quelle différence ?

Depuis toujours, l'engagement fait partie de notre société. Pourtant, si autrefois il appartenait au quotidien au sein d'une société du collectif, aujourd'hui de nombreux discours développent l'idée de la nécessité de pousser les gens à s'engager et notamment les enfants et les jeunes.

Depuis toujours, les associations s'inscrivant dans l'idée d'Éducation Populaire, portent l'idée d'un engagement pour une éducation pour tous et par tous, dans le but d'une émancipation des acteurs et de la société.

L'évolution de la société française va amener un changement dans les formes d'engagement. D'un acte « naturel » faisant partie du quotidien, nous allons progressivement passer à des formes d'injonctions dont nous ne prenons pas toujours la mesure.

Dès leur apparition, les mouvements d'éducation populaire sont les premiers lieux d'engagement. Ils développent des espaces dans lesquels on vient donner de son temps, rencontrer les autres, échanger, discuter, mettre en débat, construire une pensée critique et politique en s'inscrivant dans des activités, des actions qui, finalement soudent les citoyens et permettent à la société d'évoluer à partir de ce qui se joue dans le quotidien. Jacques Ion (1997) pose l'idée d'un engagement militant qui est total et passe avant tout.

Les années 1980 voient la mise en place de la politique de la ville dans l'urgence face aux difficultés que subit la société française. La notion de participation des habitants apparaît avec le paradoxe de demander aux habitants des quartiers populaires de participer à l'organisation d'une société qui les tient pourtant à l'écart.

L'État demande aussi aux municipalités de prendre en charge la jeunesse. Les jeunes doivent être « encadrés », on les incite donc à s'engager dans des projets. Cet engagement particulier qui doit passer par l'accompagnement de l'adulte permet un contrôle social utile au maintien de la paix sociale. On prédéfinit donc un cadre pour la jeunesse, à partir de normes d'adultes.

L'engagement est alors utilisé à la place de la participation, amenant un flou dans les définitions de ces termes.

Alors que les conditions sociales se dégradent, particulièrement pour les jeunes, le projet devient l'outil principal d'action publique par lequel on va demander aux citoyens de s'engager, c'est-à-dire de participer à des actions pensées par d'autres.

Il semble donc nécessaire d'éclairer les termes qui nous intéressent : engagement, participation de quoi parle-t-on réellement ?

D'un point de vue sociologique, l'engagement est un mécanisme social (Becker, 2006). Les sociologues de l'École de Chicago ont mis en avant les notions de trajectoire (Strauss, 1992) et de carrière (Hughes, 1958) qui s'intéresse à la fois au processus et au contexte.

Dans la notion de carrière, on ne s'intéresse pas à un état, l'engagement, mais on tente de comprendre le processus qui amène des changements de comportement et de perspectives pour

l'individu (Becker, 1985). Le courant de pensée des interactionnistes permet de prendre en compte les motifs et les motivations qui prévalent à l'action. Les motifs permettant une justification de l'action (Joseph, 1998) et agissant sur les constructions des identités.

Dans le cas de l'engagement dans des associations, pour comprendre les motifs et les motivations, il faut explorer les processus à l'œuvre dans la construction des trajectoires. Pourtant, observer les processus d'engagement n'est pas simple. En effet, les acteurs sociaux, qu'ils soient jeunes ou pas, s'inscrivent dans différents mondes et sous-mondes qu'ils fréquentent au jour le jour et peuvent donc être engagés dans des espaces qui n'ont pas les mêmes buts, les contextes d'engagement pouvant se croiser, s'ignorer ou s'interpénétrer. Les engagés se retrouvent donc confrontés à une pluralité de formes de socialisation hétérogènes, voire contradictoires (Lahire, 1998) qui peuvent être à l'origine d'un malaise et devenir un frein à l'engagement. L'engagement devient un apprentissage social fait d'expérimentations, de réussites et d'échecs qui permettent aux engagés, finalement, de comprendre les fonctionnements de la société en agissant au sein d'espaces institués.

Les engagements juvéniles peuvent ainsi être vus comme un processus menant à l'intégration de la société des adultes. Mais, l'engagement des enfants et des jeunes peut aussi leur permettre d'agir sur les fonctionnements des institutions. En venant, les enfants et les jeunes vont pouvoir interagir, débattre, remettre en question en se servant de leur participation pour proposer un ajustement dans les actions proposées, ce qui, d'une part, leur permettra de saisir les fonctionnements institutionnels, de les maîtriser pour, d'autre part, pouvoir les faire évoluer.

De nombreux exemples nous montrent que si l'institution accepte d'entendre les enfants et les jeunes, de les laisser participer, elle leur permet un engagement sans cesse renouvelé.

Ce processus de socialisation réciproque qui est à l'œuvre permet aux enfants et aux jeunes de ne pas avoir à segmenter leurs engagements en les cloisonnant par sous-monde, mais bien de développer un processus d'engagement cohérent.

Pour cela, il reste nécessaire de penser la place de chacun dans l'engagement, mais aussi l'écoute et la marge de manœuvre dont chacun peut disposer.

Finalement, l'engagement devient l'affaire de tous, chacun accompagnant l'autre.

Si l'engagement est traité comme un processus, la participation est plutôt de l'ordre de l'action. La participation peut prendre plusieurs formes qui répondent à des objectifs ou des contextes différents, pouvant s'inscrire dans un projet de concertation qui facilitera l'engagement.

En psychologie sociale, la participation est un engagement personnel en tant que membre d'un groupe pour coopérer et faire progresser le fonctionnement du groupe, la réalisation de sa tâche et de ses objectifs (Mucchielli, 1969). La participation dépendra de deux variables : le sentiment d'avoir un pouvoir d'influence sur le cours de son existence et sur son environnement (empowerment psychologique) et le sentiment de liberté perçue dans la production de son comportement (compétence d'autonomie et d'autodétermination).

En sociologie, la participation est définie comme proche de l'adhésion (Meister, 1971) et s'étudie par la forme, le degré, le niveau d'intensité. Les travaux ont donné lieu à la création d'échelles de participation.

Ce concept est ancien, mais resurgit régulièrement dans notre société puisqu'il désigne des manières possibles de mettre en œuvre l'idéal démocratique et le principe d'égalité des citoyens (Bresson, 2004). L'usage de ce concept, au fil du temps, est passé d'une perspective progressiste lors des luttes sociales des années 1970 à un cadre normatif renvoyant à la responsabilité individuelle (empowerment) suivant une réorientation néolibérale (Jobert, 1994). Ce concept pose la question du partage de pouvoir pouvant s'analyser à partir de trois modèles : la participation comme action publique, comme action collective ou comme mobilisation.

La participation comme action publique pose la question d'un réagencement des pouvoirs au sein des diverses institutions. Il peut s'agir de donner plus de pouvoir aux élus locaux ou une

plus grande marge de manœuvre aux administrations (mouvement de décentralisation qui en France a finalement pris la forme d'un transfert de compétences). Cette forme de participation comme action publique se retrouve dans la mise en œuvre de la politique de la ville, ou au travers de conseils de quartiers. Ici, nous sommes dans un schéma où les élus décident et les associations mettent en œuvre, leur participation devenant une délégation d'action publique. Nous sommes alors dans une instrumentalisation des acteurs de terrain avec une injonction à la participation.

La participation comme action collective permet des initiatives militantes et un mouvement spontané, les acteurs s'organisant pour atteindre leurs objectifs. Nous ne sommes pas dans une réorganisation des pouvoirs au sein de l'action publique. Le but affiché est de changer l'ordre social, de créer de nouveaux contre-pouvoirs. C'est ce que nous retrouvons dans les tentatives de démocratie participative avec le risque d'instrumentalisation de la participation.

La participation comme mobilisation ne vise pas prioritairement l'établissement de contre-pouvoirs, mais une meilleure implication de chacun dans le fonctionnement de la société au travers d'améliorations recherchées au niveau local, voire individuel. Ici, les élus, les techniciens sont à la fois les initiateurs et les organisateurs du processus qui visera à faire participer les habitants. Le risque, encore, est l'instrumentalisation des personnes mobilisées.

Participer doit permettre d'agir, de donner son avis. S'engager doit permettre de s'inscrire dans un processus plus long, même s'il est fait de trajectoires qui peuvent produire des bifurcations, l'engagement est nourri d'expérimentations, de réflexions, de participations, portés par des valeurs qui vont se développer et s'affiner au fil du temps.

Pour éviter l'écueil de l'instrumentalisation des publics que l'on souhaite accompagner à participer pour s'inscrire dans un processus d'engagement qui a du sens, nous pouvons nous appuyer sur quatre niveaux de conscientisation qui montre l'existence d'un processus (Humbert, 1976).

Le premier niveau est la conscience soumise. Il nous positionne dans un sentiment d'impuissance face au constat d'une situation qui ne nous convient pas.

Le deuxième niveau est la conscience précritique. Il nous permet de mettre des mots sur les choses et de nous situer dans les rapports sociaux.

Le troisième niveau est la conscience critique intégratrice qui nous pousse à vouloir faire bouger les choses, mais sans pour autant être prêt à tout remettre en cause.

Enfin, le quatrième niveau est la conscience critique libératrice qui nous fait prendre conscience qu'agir dans le cadre ne suffit pas, et nous pousse à agir collectivement pour changer le cadre. Ces quatre niveaux de conscientisation nous amènent à interroger la place de l'engagement au sein d'espaces d'éducation populaire

2. Comment alors accompagner l'engagement ?

Si l'engagement a été travaillé du point de vue sociologique, l'accompagnement reste un mot étudié récemment, dans les années 1990. Il est issu du langage courant et intimement lié à la notion d'engagement, définie par le dictionnaire de l'ancien français, comme un engagement d'homme à homme.

L'accompagnement n'est pas un mot stabilisé dans ses définitions ou ses usages. La notion de compagnonnage apparaît être la plus adaptée lorsqu'on explore l'accompagnement du point de vue éducatif. En effet, le mot compagnonnage livre l'idée d'apprendre, de pratiquer et de transmettre. La question qui nous intéresse est bien celle de la relation « avec », les compagnons étant des pairs. Cette notion de compagnonnage est intéressante, car elle amène l'idée que les jeunes peuvent s'engager par transmission entre pairs. Elle permet donc d'éviter l'écueil de

l'engagement en vue de la reproduction d'un système à l'identique, celui des adultes. Elle permet de penser un processus d'autonomisation des jeunes.

L'accompagnement reste à la base d'une certaine conception de l'éducation, concernant deux personnes de statuts différents, qui devront fonctionner ensemble malgré la différence de place, développant une parité relationnelle (Paul, 2003).

Quatre grandes idées émergent de ce mot accompagnement :

- L'idée de secondarité, celui qui accompagne « suit », il valorise celui qui est accompagné.
- L'idée de cheminement incluant l'élaboration et les étapes.
- L'idée d'impliquer deux personnes dans le cheminement.
- Enfin, l'idée de transition : tout accompagnement a un début, un développement et une fin.

Cette idée de cheminement aurait tendance à nous faire croire que l'accompagnateur sait et que l'accompagné apprend. Cependant, si nous considérons les actions de réciprocité et les interactions qui naissent de cette relation, nous pouvons constater que si l'un accompagne et l'autre est accompagné, les deux apprennent à des niveaux différents.

Ainsi, pour que les jeunes ou tout citoyen s'engagent, il faut développer des espaces d'accompagnement suffisamment souple pour permettre une évolution qui viendra chemin faisant, interroger et recomposer les places de chacun.

Aujourd'hui, nous sommes dans une société qui a tendance à poser l'engagement, la participation et l'accompagnement comme une injonction, attendant un résultat qui soit évaluable et surtout qui vienne appuyer des orientations politiques. L'accompagnement éducatif, très souvent matérialisé par le projet, devient un instrument d'action publique. Il n'est plus une fin, mais un outil. On se retrouve alors avec des professionnels qui souhaitent développer des actions en lien avec l'éthique et les valeurs qu'ils défendent, mais qui se heurtent, dans la mise en œuvre, aux orientations politiques qui font pression pour les maintenir dans une notion de résultat, l'intervention éducative devenant une marchandise ou un service, les professionnels intégrant leur impossibilité à changer les choses.

Pourtant, réfléchir l'accompagnement éducatif c'est la possibilité de penser sa légitimité, sa conception du monde, ses intérêts, son rapport au pouvoir et sa place dans l'action éducative.

Tout citoyen, quel que soit son âge, son statut, peut être tour à tour accompagner et accompagnateur. Ce travail d'accompagnement peut être éducatif, désintéressé et constructif. Il peut aussi être la possibilité pour les adultes de guider les plus jeunes vers « leur » société et la place qu'il y auront choisie.

Accompagner des jeunes à s'engager demande une réflexion sur l'engagement que l'on souhaite offrir, les limites des actions, et le but réel de cet engagement. Quand on accompagne des jeunes dans une réflexion, au sein d'un fonctionnement institutionnel, sommes-nous prêts à entendre la remise en cause de nos cadres, de nos codes et de nos habitudes ?

3. Prendre Place

« *Prendre place* » peut être défini comme s'installer à une place *choisie, dédiée* », voire *attribuée*. L'idée alors étant de savoir ce qui relève du *choix*, du *dédié* ou de l'*attribué*.

Pour trouver sa place, il semble nécessaire d'être en capacité de connaître et comprendre les fonctionnements politiques et institutionnels. Il faut donc pouvoir interroger les normes de la société et connaître ces propres valeurs pour aller au-delà de ce que nous imposent les « entrepreneurs de morale » qui sont à l'initiative des normes (Becker, 1985). Pour Becker, les créateurs de normes entreprennent une croisade pour réformer les mœurs. Ces actions amènent

à dessiner la place de chacun, l'idée étant de comprendre si la place que nous occupons est choisie, dédiée, attribuée ou si une place peut devenir un processus en évolution constante. Qu'en est-il alors des jeunes à qui on demande de s'engager et de participer ?

Place choisie

Pour qu'il y ait choix, il faut que la situation donne accès à différentes possibilités. Mais il faut aussi qu'il existe une liberté suffisante pour qu'il puisse s'exprimer.

Différents travaux de recherche montrent comment la jeunesse est en capacité de se saisir des fonctionnements institutionnels et de les approprier pour pouvoir développer une inscription citoyenne passant du conflit à la négociation, du visible à l'invisible pour finalement prendre une place choisie d'acteur dans la cité (Bordes, Vulbeau, 2004 ; Bordes, 2007).

En explorant les relations entre les jeunes et l'institution se forment des échelles différentes de « prise de place » dans des configurations variables.

Dans le cas d'une institution « fermée », les jeunes sont repoussés loin de toute participation. Leur place se construit alors par une désaffection avec la recherche d'autres lieux pour accomplir leur socialisation ou une entrée en résistance. Celle-ci peut provoquer l'indifférence institutionnelle avec une désaffection du jeune ou une réaction violente qui entraîne des désordres urbains. Dans le cas où la résistance des jeunes est prise en compte, l'institution s'ouvre à la négociation. Les jeunes peuvent alors participer au fonctionnement de l'institution. Leur *place* de résistant se transforme, avec le temps, en place d'acteur social. Dans le cas des désordres urbains, l'institution peut céder à la pression et permettre une certaine participation en donnant une place de militant puis d'acteur social. Elle peut aussi s'inscrire dans une ligne de résistance et entraîner des situations de répression, avec le développement d'une police des jeunes, motivée par la seule dimension criminelle de la jeunesse. Il faut noter que la désaffection des jeunes peut avoir des conséquences dans leur construction personnelle et citoyenne et dans leur prise de position.

Dans le cas d'une institution « semi-ouverte », les jeunes ont accès à un certain nombre d'espaces pensés par l'adulte, dans le cadre d'orientations politiques basées sur la peur ou la méconnaissance de la jeunesse. Les jeunes peuvent alors « prendre place » en tant que consommateur en n'influençant que par leur participation ou non-participation au fonctionnement de l'institution. Ils peuvent aussi décider d'influencer plus concrètement les fonctionnements en soumettant des transformations. L'institution peut alors se fermer entraînant des positionnements exposés juste avant, ou s'ouvrir un peu plus en donnant une place à la jeunesse, au travers d'une écoute et d'un accompagnement. On trouvera alors une institution ouverte, à l'écoute, désireuse de construire une place à sa jeunesse. Il faudra alors s'interroger sur la véracité de cette ouverture en observant les réactions de l'institution. On peut en effet trouver des fonctionnements que l'on décide d'ouvrir aux jeunes, sans pour autant être correctement réfléchis. La conséquence est souvent le positionnement de repli de l'institution face à une véritable prise de position de la part des jeunes.

Pourtant, dans certains lieux, les acteurs de l'institution locale ont réfléchi à l'importance de la place de la jeunesse et, aidés d'experts, ils construisent avec les jeunes un véritable accompagnement vers un positionnement juvénile d'acteurs de la cité.

Ces échelles de positions et ces configurations de l'action des institutions en direction de la jeunesse, sont d'autant plus importantes que le plus souvent, les adultes ont du mal à percevoir leur existence et leur importance. Les fonctionnements institutionnels se font à partir de directives politiques plus ou moins précises, sans prendre le temps de consulter les jeunes, avec l'impératif d'afficher une institution attentive à la jeunesse, même si les notions de « prendre place » et d'« acteur social » restent des idées pour cheminer vers une citoyenneté qui est devenue, ces dernières années, à la mode. Laisser choisir sa place permet aux jeunes d'intervenir dans leur parcours de vie.

Place dédiée

Le dédié éloigne toute liberté. Il s'impose à nous, pensé par d'autres, souvent présenté comme un bienfait et donc non négociable, nous positionnant dans une nécessité d'accepter. Nous sommes sur une place destinée.

Si nous reprenons l'objet *jeunesse* les différents travaux scientifiques montrent comment la société a du mal à *laisser place* ou même simplement *faire place*. Si la société doit pouvoir garantir une place à chacun, les jeunes se retrouvent souvent avec une place dédiée, voire attribuée. On le constate dans la prise en charge de la jeunesse pensée par des adultes pour des jeunes (*place dédiée*). On peut aussi observer comment des espaces de participation *dédiés* aux jeunes leur *attribueront* une place. Pourtant dès que les jeunes posent la question du choix, très souvent les adultes se retranchent dans des postures dans lesquelles ils vont *tenir la place*.

Le parcours des jeunes est donc orienté et subit.

Place attribuée

L'attribué est accordé. D'autres décident pour nous de ce que nous pouvons obtenir.

L'injonction à la participation faite aux jeunes en est un exemple. En créant des espaces de participation, les adultes attribuent une place qui permet de reproduire la société des adultes, éloignant de fait toute évolution ou changement.

En renvoyant sans cesse les jeunes à leur statut de « pas encore adulte » donc pas en capacité de prendre des décisions ou de réfléchir sérieusement, on attribue à nos jeunes une place de l'entre deux qui permet une non-légitimation de leurs actes. La place attribuée aux jeunes permet ainsi de les tenir éloignées du pouvoir décisionnel, s'appuyant sur l'idée d'une jeunesse fragile qu'il faut protéger. Cette place attribuée, portée trop souvent par la méfiance et la peur, amène la société à enfermer les jeunes dans des parcours facilitant le contrôle social.

Place dans des espaces intermédiaires ?

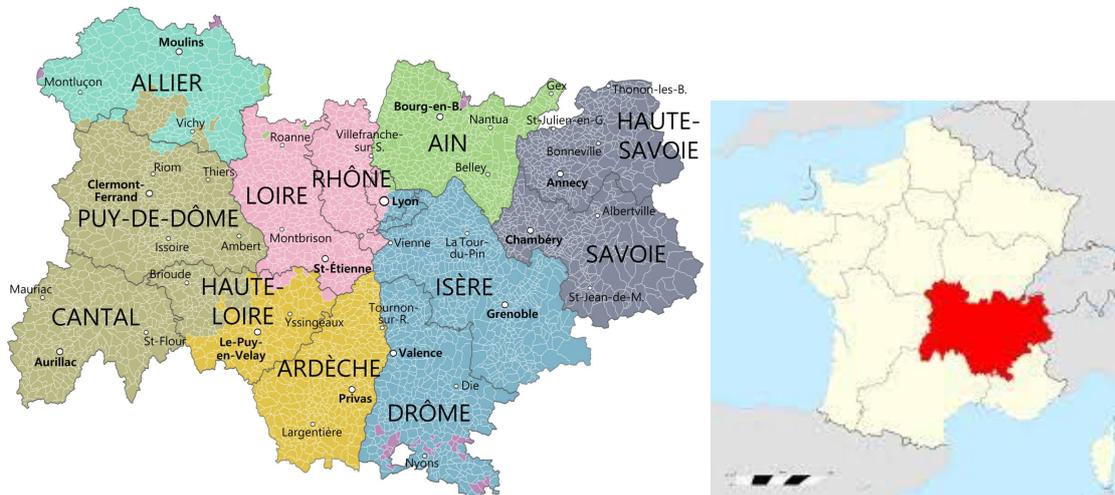
La place peut aussi être vue comme un lieu, un endroit, un espace qu'occupe ou que peut occuper une personne une chose. On peut trouver une place dans des espaces intermédiaires ou des espaces transitoires qui vont permettre d'avoir une reconnaissance et une identité. Ces espaces intermédiaires qui sont *entre* des espaces institutionnalisés peuvent permettre de tester une place. Le positionnement de l'institution locale est donc important, car il induit des conséquences sur la prise en considération de la jeunesse et sur la place qu'on lui laisse, ou ne lui laisse pas prendre. Ce cheminement socialisant va être à la base de la participation des jeunes, puis des adultes. Cette prise de positionnement juvénile, qui fait partie de sa socialisation, est souvent perçue comme une prise de pouvoir, alors qu'elle doit être lue comme une aide à la construction, en commun, de la société. Car si l'institution apporte des moyens et une certaine connaissance aux jeunes, ceux-ci donnent, lorsqu'ils en ont la possibilité, des savoirs et des savoir-faire qui bien souvent font défaut aux adultes.

On comprend toute l'importance de cette rencontre entre les jeunes et l'institution. Quelle que soit la forme qu'elle prend, quel que soit l'espace dans lequel elle a lieu, elle reste nécessaire pour que les jeunes s'autorisent à « prendre place ». Le conflit et les jeux de pouvoir restent des indicateurs d'une relation qui s'organise. La négociation permanente d'espaces par les jeunes est une façon de s'inscrire dans un processus d'engagement leur permettant de s'inscrire dans une citoyenneté. Les adultes, même s'ils n'en ont pas toujours conscience, interagissent avec les jeunes qui se construisent en se socialisant et en socialisant, du même coup, l'institution. Le conflit s'il est accepté, devient alors le vecteur de la construction sociale d'une confiance entre les jeunes et l'institution locale, permettant à tous de prendre place.

Enfin, *prendre place*, concept emprunté à Isaac Joseph (1995), est la possibilité d'une participation au projet de la communauté. Faire place, c'est accompagner le processus de socialisation, de construction identitaire pour que l'acteur social n'ait pas simplement le sentiment d'agir, mais puisse s'engager en prenant part à la vie de la cité.

Deuxième partie : Quelle offre en région Auvergne Rhône Alpes autour des questions de développement durable et de migration ?

Pour la France, la région Auvergne Rhône Alpes est le terrain de recherche.



Cette région est étendue. Elle résulte de la fusion récente de deux régions dans le cadre de la réforme territoriale, suite à la loi de modernisation de l'action publique territoriale de 2014. Elle regroupe 4049 villes et communes réunies en 12 départements, 168 intercommunalités et 242 cantons. L'offre, en matière de développement durable et sur les questions de migration, est présente sur le territoire, portée par les départements, les intercommunalités, les villes et le milieu associatif. Nous nous appuyerons pour cette présentation du contexte local, sur les trois grandes intercommunalités de la région qui donnent à voir la prise en compte de la participation des jeunes dans les questions de développement durable et de migration, mais aussi sur l'offre faite par les départements avec des exemples développés dans des villes ou au sein d'associations.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, la transition écologique est une thématique centrale dans plusieurs territoires ; notamment dans les 3 métropoles principales, où l'on retrouve un nombre important d'élus et de délégués Europe Écologie Les Verts (EELV) par rapport à la moyenne française. Il est également à noter que sur l'ensemble des territoires, on parle désormais de « transition écologique » et non plus de « développement durable ». La place et l'engagement des jeunes dans cette transition occupent les esprits des responsables politiques et associatifs. En matière de phénomènes migratoires, l'offre institutionnelle est, souvent, une réponse à un problème à gérer face à l'arrivée de migrants sur le territoire. Des dispositifs d'état ou européens cadrent les politiques locales d'intégration des migrants au sein des collectivités territoriales. Dans ce cadre, de nombreuses associations sont investies dans l'accompagnement des demandeurs d'asile ou des primo-arrivants. Elle peut aussi prendre la forme de projets de coopération ou de solidarité à l'international, généralement accompagnés par des organisations de la société civile soutenues financièrement par les autorités compétentes dans le cadre de dispositifs de volontariat nationaux ou européens (ex : Service Civique, Service Volontaire Européen, Service Volontaire International).

Il est important de noter qu'en France, le développement durable est une question politique saisie par les territoires depuis quelques années, alors que les questions migratoires sont souvent renvoyées à l'échelon national, même si des actions sont menées au niveau local, soit par des communes qui se retrouvent confrontées à l'arrivée de migrants, soit par des associations qui tentent de proposer des actions souvent en lien avec des dispositifs d'état. C'est sans doute pour cela que l'affichage institutionnel des actions en direction du développement durable est plus important.

1. L'offre en matière de développement durable

Les grandes métropoles de la région se saisissent de la compétence développement durable en l'associant, très souvent, à la question de la transition énergétique. Elles en font donc une question politique.

La métropole lyonnaise¹ (59 communes) confie les questions de « nature en ville, biodiversité, trame verte et environnement, santé, bien être dans la ville » à un vice-président. Des budgets sont votés pour 5 ans en faveur de la transition écologique, de la solidarité et des partenariats concernant les habitants, les acteurs privés et le monde de la recherche (3,6 millions d'euros pour 2021-2026). La métropole soutient les projets associatifs et les actions des communes, notamment dans leur engagement dans l'agenda 21 et dans le plan climat énergie. Parmi ces offres certaines sont proposées plus particulièrement aux jeunes². Les acteurs locaux soulignent une certaine continuité politique, depuis plus de 10 ans, en faveur de la transition écologique. La Métropole confie les questions de « nature en ville, biodiversité, trame verte et environnement, santé, bien être dans la ville » à un vice-président. Un plan de 3,6 milliards d'euros a été voté pour la période 2021-2026 afin d'engager une « relance écologique et solidaire » autour de trois grands principes : la transition écologique ; la solidarité ; les partenariats entre communes, habitants, acteurs du privé et monde de la recherche. Parmi les objectifs affichés : déplacements moins polluants, plus de végétalisation, plus d'énergies renouvelables, moins de déchets, soutien aux projets innovants. En matière de sensibilisation et d'éducation aux Objectifs du Développement Durable (ODD), la Métropole s'est dotée d'un Plan d'éducation au développement durable (PEDD), dans le cadre duquel elle s'associe avec une quarantaine d'associations conventionnées pour animer différents projets sur les thèmes clés du développement durable. La Métropole dispose également d'une Maison de l'Environnement, implantée à Lyon, qui œuvre pour la sensibilisation et l'engagement actif des publics en faveur de la transition écologique.

L'intercommunalité de Grenoble Alpes Métropole (49 communes) propose des axes de travail autour des questions de lutte contre les discriminations, de protection et mise en valeur de l'environnement (notamment en matière de contribution à la transition énergétique et par l'adoption d'un plan climat énergie territoriale³), d'une éducation à l'environnement centrée sur l'école, affichant la volonté de faciliter « une culture de la participation ». Les questions de changement climatique sont au cœur des préoccupations de ce territoire montagnard. La ville de Grenoble, par exemple, au travers de sa direction « Grenoble Ville Ouverte », développe des missions autour des coopérations locales, européennes et internationales au service des transitions écologiques. Ils sont en lien avec le service jeunesse de la ville. Parmi l'ensemble de leurs actions, ils prônent une gouvernance partagée horizontale. L'accompagnement des jeunes se fait à partir des questions internationales en proposant une aide économique aux

¹ Blog du développement durable de la Métropole du Grand Lyon

<https://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/>

² Exemples : <http://www.anciela.info/> / <http://www.chicdelarchi.fr/> / E-graine / Imagineo / MJC Presqu'île Confluence

³ [Plan Air Énergie Climat](#)

projets. Ils développent des formations autour des questions environnementales en lien avec des projets de solidarité internationale (exemple : organisation d'un tour du monde à vélo). Ils accompagnent les jeunes dans des réponses à projet du ministère des Affaires étrangères facilitant l'échange de jeunes à l'international pour travailler les questions environnementales au niveau de la planète, impulsant des jumelages pour interpeller les différents gouvernements. Des événements festifs sont aussi proposés (festival musical) pour sensibiliser les jeunes. L'idée est de permettre aux jeunes de tous les quartiers de reprendre confiance et de s'exprimer sur les questions de transitions écologiques. Grenoble est investie dans un projet européen « capitale verte européenne » qui devrait amener des jeunes du territoire à développer des projets et assister au sommet européen des jeunes engagés (Use for climat) en 2022. Pour la ville de Grenoble, les jeunes doivent être des partenaires de l'action publique, notamment sur les questions de développement durable et de migration. La Métropole propose un appel à projet Climat+, l'implication citoyenne étant considérée comme un levier majeur de la transition environnementale et énergétique.

Les départements affichent aussi des orientations et actions en direction des habitants et plus particulièrement des jeunes.

L'Allier⁴ propose différentes actions et notamment la Plate-forme 21⁵ qui réunit les actions et les informations en matière de développement durable en Massif central. **Le Puy-de-Dôme**⁶ développe des orientations politiques en faveur du développement durable. Le public jeune est particulièrement ciblé par le biais de l'éducation à l'environnement au sein des établissements scolaires et du milieu associatif. La ville de Clermont-Ferrand, par exemple, propose au sein de son service loisirs, des séjours de vacances avec de jeunes Français et étrangers (12-17 ans) organisés en camp nature, proposant une sensibilisation aux questions de développement durable. Celle-ci se fait aussi par des interventions dans et hors des établissements scolaires. La municipalité est en cours de réflexion autour d'orientations de politiques jeunesse qui pourront s'appuyer sur la participation des jeunes et leur investissement en tant que bénévoles. Au sein de la ville se développent donc des espaces dans lesquels les jeunes sont accompagnés à participer à l'action publique. La municipalité soutient le centre permanent d'initiative à l'environnement et pose la question du développement en lien avec l'environnement comme une orientation politique.

Le Cantal affiche des actions de préservation du territoire et de gestions des espaces et du quotidien avec un programme d'actions en sept axes⁷. Les jeunes sont sollicités par l'éducation au développement durable au sein des établissements d'enseignement. **Le département de la Loire** produit chaque année un rapport sur la question du développement durable présentant les actions menées, notamment dans le cadre de l'agenda 21⁸. Les jeunes sont au cœur d'un plan jeune (11-16 ans) qui réalise des actions de sensibilisation. Le développement durable traverse l'ensemble des préoccupations du territoire. Les jeunes sont associés en tant que citoyens.

La Haute-Loire⁹ propose des projets et orientations politiques autour des questions d'environnement. Les jeunes sont associés par des actions dans les établissements d'enseignement et par l'action d'associations. **L'Ardèche et la Drôme** proposent des offres d'engagements et de participations aux jeunes. Les accompagnements de projets peuvent être en lien avec les questions de développement durable. L'engagement des deux départements dans le développement durable se fait sous forme d'actions sur les territoires.

⁴ <https://www.allier.fr/782-developpement-durable.htm>

⁵ <https://www.plate-forme21.fr>

⁶ <https://www.puy-de-dome.fr/rechercher.html?q=developpement+durable&id=6&L=0>

⁷ <https://www.cantal.fr/programme-dactions/>

⁸ https://www.loire.fr/jcms/lw_1329875/rapport-annuel-de-developpement-durable-2020

⁹ <https://www.haute Loire.fr/L-implication-du-Conseil-General.html>

L’Ain développe des actions de développement durable, proposant aux établissements d’enseignement des projets en lien avec la thématique. Il propose des actions de participation citoyenne. **L’Isère** propose des orientations de développement durable. **La Haute-Savoie** propose des actions en direction des jeunes pour faciliter leur accès à des projets. Le département produit un rapport annuel¹⁰ proposant les actions faites et des orientations à venir. **La Savoie** édite chaque année un rapport proposant la synthèse des actions menées en matière de développement durable. Un conseil départemental de la jeunesse traite ces questions. Pour **la ville de Chambéry**, par exemple, la première adjointe au maire est en charge de la jeunesse, des relations internationales et des ressources humaines. Elle est aussi vice-présidente du Grand Chambéry qui est en charge de la transition écologique. Elle explique qu’en 2019, un plan climat a été adopté pour une première mise en œuvre jusqu’en 2025. La ville a la volonté d’inclure les jeunes dans l’action publique et notamment autour des questions de transition écologique et solidaire. La mise en œuvre est en cours, mais rencontre quelques difficultés dues à d’anciennes habitudes. Un forum de la jeunesse doit se tenir en automne et permettre d’impulser la participation des jeunes. À ce jour, de nombreuses actions se développent pour impulser des changements.

Le plus souvent, les départements ont une offre autour des questions de développement durable. Les jeunes sont, soit les bénéficiaires d’actions, soit ont la possibilité de participer à la mise en œuvre de projets en étant sollicités par les services. Le plus souvent, l’offre de participation et d’engagement se fait par le développement de la participation citoyenne des habitants.

De nombreuses associations ont aussi une offre de participation citoyenne en lien avec les questions de développement durable et de migration. Par exemple, **France Volontaire**, qui est une association nationale avec des actions au niveau local, accompagne le développement de volontaires à l’international. Cette association facilite l’engagement dans le volontariat en proposant une aide logistique et des partenariats aussi bien avec des institutions d’état, des collectivités territoriales que des associations. On peut aussi citer le réseau d’éducation à l’environnement d’Auvergne (**REEA**) qui facilite la rencontre des acteurs autour de ces questions. Son travail se développe essentiellement en lien avec le milieu scolaire. L’idée est de sensibiliser dès le plus jeune âge. Il fait partie d’un réseau plus large organisé par régions, le réseau de l’éducation à l’environnement et au développement durable (**GRAINE**) que l’on retrouve dans la région Auvergne-Rhône-Alpe.

2. L’offre en matière de migration

Cette offre est, souvent, une réponse à un problème à gérer face à l’arrivée de migrants sur le territoire. Elle peut aussi prendre la forme de projets à l’international.

La métropole lyonnaise a développé (2015-2018) un projet MC2CM¹¹ qui a pour objectif de mieux connaître les « profils migratoires ». Le but est de trouver des solutions face aux flux migratoires en pensant « l’intégration et l’inclusion ainsi que l’accès aux droits et aux services ». Il existe enfin une Maison des Étudiants métropolitaine, basée à Lyon, qui accompagne une grande partie des associations étudiantes dans leurs projets et met des locaux à leur disposition. Un certain nombre de ces associations sont investies dans la transition écologique et dans la coopération internationale.

¹⁰ <https://www.hautsavoie.fr/publications-officielles/rapport-developpement-durable-2020>

¹¹ <https://www.grandlyon.com/metropole/projets-europeens/mc2cm.html>

L'intercommunalité de Grenoble Alpes Métropole se revendique comme « métropole citoyenne du monde ». Elle développe un contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés¹² qui propose l'accompagnement des migrants au quotidien. Elle est fortement investie dans des actions, notamment lors de la semaine des réfugiés (20-25 juin). **La ville de Grenoble**, par exemple, propose des actions d'accueil des migrants qui sont coordonnées par la maison de l'hospitalité.

Le département du Puy-de-Dôme propose la prise en charge des personnes précaires. Les migrants peuvent bénéficier de cette prise en charge organisée au sein du Conseil Départemental. Les services de **la ville de Clermont-Ferrand** s'appuient sur une mission d'accueil qui fait le lien entre familles et associations. Une chargée de mission cohésion sociale au service politique de la ville travaille sur la question des migrations. Elle a, par exemple, réuni une cohorte de réfugiés, parmi lesquels on retrouve des jeunes de moins de 25 ans et des familles. Avec eux, elle co-construit des méthodes d'accueils et d'hospitalités et travaille à la déconstruction des représentations des habitants et des professionnels. Elle est en lien avec le service démocratie participative de la ville et accompagne, notamment, les mineurs isolés à développer des projets qui vont ensuite être rendus publics. Ce travail de participation des migrants permet une mise en visibilité de ce qu'ils vivent et ce qu'ils sont, en participant à des événements (forum des réfugiés, journée mondiale des réfugiés). L'idée étant de former les migrants à comprendre l'action publique pour faciliter la participation et l'intégration.

Le Cantal, dans le cadre de son programme sécurité et citoyenneté, propose le fond asile, migration et intégration pour soutenir les actions portant sur les aspects de la migration.

La Loire propose des dispositifs d'accueil des migrants.

La Haute-Loire, l'Ardèche, la Drôme et la Savoie proposent l'accompagnement et la prise en charge de mineurs non accompagnés. **La ville de Chambéry**, par exemple, travaille en lien avec le CADA et souhaite développer une réflexion autour des questions migratoires grâce à un poste de professionnel en charge de promouvoir « la ville inclusive ».

Là encore, certaines associations sont investies dans les questions migratoires, même si, le plus souvent, cette question est prise en charge par des dispositifs d'état ou des collectivités territoriales. L'association **France Volontaire** développe des programmes d'échanges de volontaires entre l'Europe et des pays comme le Maroc et l'Afrique de l'ouest. Le travail de ces jeunes volontaires s'oriente sur les questions migratoires et les droits des migrants. Cette expérience de volontariat vécue par les jeunes est souvent prolongée par des engagements dans d'autres espaces amenant la réalisation d'autres projets. L'expérience de volontariat à l'international est donc la possibilité pour les jeunes d'un engagement à long terme.

3. Enjeux de l'offre régionale

L'ensemble des acteurs (collectivités territoriales et associations) de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont investis dans la question de la participation et l'engagement des jeunes, notamment sur les questions climatiques explorant les possibilités de changer les pratiques et les habitudes pour faciliter le développement durable et la transition énergétique. Ces questions sont au cœur des mobilisations des jeunes Français, l'action publique s'en saisissant pour accompagner l'engagement et la participation des jeunes. Nous sommes là dans une participation comme mobilisation des jeunes. Les pouvoirs publics se saisissent de l'intérêt que certains jeunes affichent sur les questions de développement durable. Cela permet aux associations d'accéder à des subventions leur permettant de proposer aux jeunes de s'inscrire dans des projets. Il reste important d'alerter sur les enjeux de ces projets. En effet, si les pouvoirs publics proposent un cadre financier aux actions de développement durable, comment les

¹² <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/864-contrat-territorial-d-accueil-et-d-integration.htm>

associations s'en saisissent pour accompagner les jeunes à ne pas s'inscrire simplement dans une participation à un dispositif, mais bien dans un processus d'engagement leur permettant de cheminer vers une place de citoyen. Le rôle des associations est bien d'accompagner les jeunes à cheminer d'une prise de conscience soumise à une conscience critique libératrice.

Lorsque les associations ont la possibilité de développer des projets sur la question du développement durable soit elles proposent aux jeunes des projets « clés en main » et leur demande finalement d'exécuter une mise en œuvre pensée par d'autres. Soit, elles vont accompagner les jeunes à trouver leur marge de manœuvre pour entrer dans un processus d'engagement fait d'actions de participations.

Reprenons les niveaux de conscientisation pour comprendre l'accompagnement possible dans un parcours d'engagement. Dans les enquêtes menées, les jeunes nous disent prendre conscience de la nécessité de faire quelque chose, soit parce qu'ils ont vu ou entendu des informations sur les risques climatiques, soit qu'ils ont dans leur environnement des personnes déjà sensibilisées. Les jeunes sont donc dans le premier niveau de conscientisation, ils sont face à une situation qui ne leur convient pas, mais ils ne savent pas comment agir. C'est là que les associations interviennent. Elles vont pouvoir accompagner les jeunes à mettre des mots sur la situation (conscience précritique) puis proposer de développer des actions de participation au sein de projets (conscience critique intégrative). Ce temps est important puisqu'il permet aux jeunes d'expérimenter des actions, de voir les résultats qu'elles peuvent amener et d'évoluer de l'idée que les choses doivent changer à l'implication au quotidien. Donc, faire passer les jeunes de participations à des actions qui restent dans le cadre d'un projet, à une implication du quotidien dans laquelle ils vont enrôler d'autres jeunes pour s'inscrire finalement dans une conscientisation critique libératrice. Ce cheminement, bien accompagné, permet de faciliter l'engagement.

La question migratoire est, le plus souvent, prise en charge par l'intermédiaire de dispositifs d'État. L'engagement et la participation des jeunes se développent au travers de projets de coopération internationale, ce qui repousse finalement l'action politique sur le territoire. Nous sommes ici dans une participation comme action publique.

Certes, les projets menés à l'international permettent une prise de conscience des problèmes rencontrés dans les pays, mais ne permettent pas toujours un prolongement sur le territoire français et une mise en débat de ce que l'on fait avec la question migratoire. Cette dernière question semble rester la propriété des élus. Les projets à l'international amènent les jeunes à découvrir les problématiques locales, à participer dans les pays, à éventuellement organiser des événements en France pour donner à voir la situation internationale, mais comment ces connaissances sont-elles réinvesties sur le territoire français sous la forme d'une aide à la décision politique au sein de l'action publique ?

Cette question est importante en matière d'engagement. Si la question du développement durable semble pouvoir être appropriée dans un processus d'engagement à partir d'actions de participations citoyennes et collectives, la question migratoire ressort plutôt ici comme une question d'État plus que du citoyen. À ce jour, il semble que dans la région Auvergne Rhône Alpes et plus généralement en France, l'engagement et la participation des jeunes sur les questions migratoires soient contenus dans des actions de participation pour essayer de trouver des solutions pour accompagner les migrants à leur arrivée. La réflexion politique à partir d'expériences menées à l'internationale semble buter sur les orientations politiques qui amènent les jeunes à se cantonner dans une participation d'action publique.

Troisième partie : Les résultats du questionnaire

Le questionnaire de recherche a été diffusé en région Auvergne Rhône Alpes par différents canaux entre juillet et août 2021. Notre partenaire local, RESACOOOP, a largement contribué à ce travail, en relayant le questionnaire auprès des membres et des partenaires du Groupement d'Intérêt Public. Nous avons également individuellement relayé l'information au sein de nos réseaux respectifs, principalement par le biais des réseaux sociaux (Instagram, Facebook, LinkedIn). La période de passation ne nous a pas permis de solliciter les élèves du secondaire et les étudiants par le biais des établissements scolaires du second degré et de l'enseignement supérieur. Aussi, la population enquêtée n'est vraisemblablement pas représentative de l'ensemble des 15-35 ans de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

1. Présentation des caractéristiques de la population enquêtée

114 jeunes de 15 à 35 ans de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont répondu à notre questionnaire en ligne. 10 de ces questionnaires n'ont pas été pris en compte, dans la mesure où le temps consacré au questionnaire était en dessous des 20 minutes. Sur les 104 questionnaires restants, 94 ont été renseignés intégralement. 10 répondants sur 104 n'ont pas renseigné la partie consacrée aux phénomènes migratoires.

Genre, âge et lieu de vie

Parmi les répondants, 76 % de femmes contre 19 % d'hommes. Ce premier élément atteste selon nous d'une sensibilité plus importante des femmes aux thématiques du questionnaire. L'hypothèse d'un engagement genré en faveur des ODD est corroborée par les entretiens que nous avons menés.

L'âge moyen des répondants est de 26 ans. Sur 104 répondants, 8 ont entre 15 et 19 ans, 30 entre 20 et 24 ans, 36 entre 25 et 29 ans, 30 entre 30 et 35 ans. Une sous-représentation des plus jeunes, qui s'explique sans doute d'abord par les canaux de diffusion du questionnaire. Nous ne pouvons pas affirmer que les plus jeunes témoignent d'un intérêt moins important vis-à-vis des thématiques du questionnaire.

Bien que les répondants habitant en milieu urbain soient majoritaires (56%), nous avons également touché des jeunes résidant en milieu rural (20%) ou semi-urbain (24%). La majorité des départements de la région sont représentés. La ville de Lyon est logiquement la plus représentée, devant les deux métropoles d'équilibre : Grenoble et Clermont-Ferrand.

Statuts et niveaux de diplôme

La majorité des répondants sont salariés à temps plein en contrat à durée indéterminée (33%). 29 % sont étudiants, 11 % sont sans emploi, 10 % sont en contrat à durée déterminée et 4 % sont en Service Civique.

Le niveau de diplôme est élevé, puisque 40 % des répondants ont un niveau Master et 30 % ont un niveau Licence, soit 70 % de diplômés de l'enseignement supérieur, sachant que 8 % des répondants ont moins de 20 ans. Concernant le plus haut diplôme au sein de leur famille, il n'y a pas de nette tendance qui se dégage, mais on note cependant que 11 % des répondants ont un membre de leur famille titulaire d'un doctorat. Ces différents éléments nous permettent de penser que la majorité des répondants disposent d'un capital culturel important et ne se trouvent pas dans une situation socio-professionnelle précaire.

2. À propos des Objectifs du Développement Durable

Un public averti, dont la représentation des ODD est centrée sur l'écologie

Seulement 17 % n'ont jamais entendu parler des objectifs du développement durable. 37 % en ont entendu parler, mais ne savent pas exactement ce que c'est. 45 % en ont entendu parler et savent ce que c'est. Nous avons donc un panel de jeunes répondants plutôt au fait de la thématique de notre questionnaire, ce qui n'est certainement pas représentatif de l'ensemble des 15-35 ans de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les résultats de l'association libre mettent en évidence une représentation des Objectifs du Développement Durable centrée sur l'écologie. C'est en effet les termes de cette catégorie qui sont le plus souvent classés en premier rang et le plus souvent associés aux ODD (85 associations). Les termes renvoyant à la « solidarité » (44 associations), à la « responsabilité » (38 associations) - qu'elle soit politique/sociétale ou individuelle - et au besoin d'entamer une « transition » (26 associations) sont également fréquents, mais plutôt classés en second et troisième rangs. On retrouve quelques associations libres renvoyant à une vision critique ou négative des Objectifs du Développement Durable, mais ces réponses restent à la marge (13 associations).

Des priorités différentes selon les niveaux

Les priorités en lien avec les ODD sont différentes selon les niveaux, mais les questions environnementales ne sont généralement pas classées au premier rang. Ce sont les problématiques relatives aux inégalités et à l'éducation qui sont priorisées, surtout aux niveaux international et national. Viennent ensuite les ODD en lien avec la consommation responsable et avec la santé.

Niveau international – rang 1 :	Niveau national – rang 1 :	Niveau local – rang 1 :
1. Pas de faim – 29 %	1. Pas de pauvreté – 21 %	1. Énergie propre & abordable – 13 %
2. Pas de pauvreté – 26 %	2. Égalité de genre – 19 %	2. Bonne santé et bien-être – 12,5 %
3. Éducation de qualité – 12 %	3. Éducation de qualité – 18 %	3. Éducation de qualité – 12,5 %

Au niveau international, la lutte contre le changement climatique ne représente en effet que 8 % des réponses au rang 1. L'ensemble des ODD en lien avec l'écologie ne représente que 13 % des réponses. La lutte contre le changement climatique est l'ODD le plus fréquemment cité en 3ème rang au niveau international, 35,5 % des réponses.

Au niveau national, la lutte contre le changement climatique ne représente que 3 % des réponses (3 sur 104). Là encore, c'est l'ODD le plus souvent positionné en 3ème rang au niveau national, avec 28 % des réponses (29 sur 104).

Les réponses relatives au niveau local beaucoup plus disparates, puisque 6 ODD représentent entre 10,5 % et 13,5 % des réponses. Les ODD en lien avec la consommation responsable et la ville durable sont davantage mis en avant qu'aux niveaux international et national. Là encore, la lutte contre le changement climatique plutôt placé en 3ème rang.

Un engagement dans la lutte contre les inégalités mondiales qui passe d'abord par une consommation éthique et responsable

Seulement 6 % des répondants estiment ne pas être engagé dans la lutte contre les inégalités mondiales. Pour la grande majorité, l'engagement contre les inégalités mondiales passe d'abord par la prise en compte des aspects éthiques dans leurs activités de consommation. C'est le premier niveau sur lequel ils peuvent agir en ayant un réel impact. Plus de la moitié est également actif sur internet, en affichant d'une manière ou d'une autre leur soutien ou leur participation à des campagnes en ligne. Les formes d'engagement plus traditionnelles, du moins

en France, sont moins prisées. On relève ici un premier signe de désaffection des partis politiques, qui se retrouve tout au long du questionnaire.

Tu prends en compte les aspects éthiques dans tes activités de consommation :	82 %
Tu soutiens ou participes à des campagnes sur internet :	60 %
Tu fais du bénévolat, individuellement ou pour une organisation :	35 %
Tu donnes de l'argent à une organisation :	32 %
Tu donnes de l'argent pour financer directement des projets :	18 %
Tu es politiquement impliqué.e :	13 %
Tu n'es pas engagé.e dans la réduction des inégalités mondiales :	6 %

3. À propos des problématiques environnementales et migratoires

Notre panel de répondants paraît plus sensible aux problématiques environnementales qu'aux problématiques migratoires. Les problématiques environnementales sont considérées « très importantes » par 77 % des répondants, contre seulement 32 % pour les problématiques migratoires. Cette différence en termes de sensibilité se ressent également dans les associations libres, dans la mesure où 60 répondants sur 94 n'ont pas renseigné celles relatives aux migrations. Concernant la crise environnementale, les associations libres mettent en avant l'urgence et l'inquiétude ressentie face à ces problématiques : la thématique « danger et urgence » représente 58 évocations, soit plus d'un tiers des réponses. A titre de comparaison, la thématique « changement climatique » apparaît plus souvent en 1er rang de l'association libre, mais ne totalise que 26 évocations, soit un sixième des réponses.

Un niveau d'information élevé sur la crise environnementale, beaucoup plus faible sur les problématiques migratoires

80% des jeunes enquêtés estiment avoir un niveau d'information « assez élevé » voire « très élevé » à propos de la crise environnementale, contre seulement 31% à propos des migrations. 85 % des jeunes enquêtés suivent « régulièrement » l'actualité en lien avec la crise environnementale, contre 31% à propos des migrations. On note une place prépondérante des formats numériques et des réseaux sociaux dans les canaux d'information privilégiés par les 15-35 ans. Les médias papier sont les moins fréquemment utilisés.

Classement des canaux privilégiés par score moyen de fréquence d'utilisation (de 1 à 4) :

1. Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, YouTube, entre autres).	3,1
2. Les journaux et magazines numériques	2,8
3. Des sites internet, blogs et applications spécialisés	2,7
4. La famille, les ami.e.s ou les collègues	2,6
5. La radio et la télévision	2,4
6. Les sites internet officiels locaux / nationaux	2,2
7. L'école / les enseignant.e.s	1,9
8. Les journaux ou magazines (papier)	1,9
9. Les événements, les brochures ou flyers de campagne promotionnelle	1,8

Des jeunes majoritairement d'ores-et-déjà engagés dans la lutte contre la crise environnementale

Seulement 34,5 % des jeunes enquêtés disent ne jamais avoir pris part à des actions en lien avec la crise environnementale. Ce niveau est légèrement plus élevé chez les femmes (38%), sans qu'il y ait de corrélation statistique avérée. 93 % des répondants disent être attirés par l'idée de participer dans l'avenir à des actions en lien avec la lutte contre la crise environnementale. Concernant les crises migratoires, seulement 32,5% des jeunes enquêtés ont déjà pris part à une action, le plus souvent de façon ponctuelle. Pour autant, 56% d'entre eux se disent prêts à

s'engager dans cette cause à l'avenir. Il n'y a pas ici de différence significative entre les hommes et les femmes.

Lorsqu'on leur demande dans quel type d'actions ils seraient prêts à s'engager, les résultats sont sensiblement identiques pour les 2 thématiques explorées :

« **A l'avenir, quelle est la probabilité que tu participes aux activités suivantes ?** » (score 1 à 4)

	ENV	MIG
Service volontaire européen / service civique (6 mois – 1 an)	1,4	1,4
• Activités de volontariat ponctuelles	2,9	2,4
• Activités de volontariat régulières	2,3	1,7
• Projet scolaire	1,6	1,5
• Projet extra-scolaire (organisations de jeunesse, clubs de sport...)	1,7	1,6
• Projet personnel (seul · e ou avec des membres de ta famille / des ami.e.s)	2,6	1,6
• Dons	2,4	2
• Manifestations, <i>sit-in</i> ou action de protestation	2,5	2
• Pétitions (signer et partager)	3,1	2,7
• Conférences, ateliers de travail	2,5	2,1
• Débats, groupes de discussion	2,4	2
• Formation (1 semaine - 1 mois)	2	1,6
• Études supérieures (1 an - 3 ans)	1,5	1,4
• Changement de comportement individuel	3,7	2
• Rejoindre une ONG	2	1,8
• Rejoindre une organisation politique	1,4	1,4

Nous pouvons penser que l'âge et le statut des répondants entre ici en compte. La majorité d'entre eux occupent un emploi stable, les perspectives d'effectuer un Service Volontaire Européen, un Service Civique, des études supérieures ou des projets scolaires en lien avec nos deux thématiques sont logiquement écartées. Ces résultats confirment la distanciation des 15-35 ans vis-à-vis des modalités d'engagement dites « traditionnelles » (partis politiques, ONG, bénévolat régulier). Les modalités d'engagement envisagées se révèlent en effet plus individuelles, ponctuelles et moins formelles.

Regards sur les politiques locales, nationales et internationales : des jeunes qui ne se sentent pas assez pris en compte dans le processus de décision

52% des enquêtés ont une connaissance plutôt faible des politiques locales en matière d'environnement. Cette part passe à 58,5% au niveau national et à 68% au niveau international. 70% des enquêtés ont une connaissance plutôt faible des politiques migratoires au niveau local comme au niveau national. Le niveau de connaissance augmente légèrement au niveau international (65%). Il y a donc globalement un manque de lisibilité de l'action politique, puisque rappelons que nous avons ici à faire à des répondants plutôt informés et déjà engagés en faveur de certains ODD. Le niveau de connaissance des politiques et des mesures environnementales est particulièrement faible compte-tenu de l'intérêt des répondants pour cette thématique.

Lorsqu'on leur demande à quel niveau ils seraient éventuellement prêts à s'engager à l'avenir, les jeunes se projettent plus facilement sur un engagement local que national ou international. Sur les questions environnementales, 75% se disent prêts à s'engager au niveau local, 51 % au niveau national, 38 % au niveau international. La propension à s'engager est beaucoup plus faible sur les questions migratoires, puisque seulement 36 % se disent prêts à s'engager au niveau local, 17 % au niveau national et 20 % au niveau international. Il est important de souligner que 80 % des jeunes enquêtés ne se sentent « pas assez » ou « pas du tout » écoutés

dans la prise de décision locale, que ce soit en matière de crise environnementale ou de politique migratoire.

Leviers et freins de la participation

Chez les répondants déclarant avoir déjà pris part à des actions, les cinq premiers leviers de la participation sont identiques pour les deux thématiques explorées, ils sont les seuls à avoir une influence importante pour plus de la moitié des répondants. Les leviers surlignés en jaune ont une influence plus importante sur l'une des deux thématiques.

« Dans quelle mesure ta participation aux activités liées aux enjeux de la crise environnementale a-t-elle été stimulée par : » (Taux de réponses entre 3 et 4 = influence importante)

	ENV	MIG
1. Valeurs personnelles :	100 %	91 %
2. Informations sur des sujets liés à la crise environnementale :	86 %	61,5 %
3. Propres activités passées :	57 %	64,5 %
4. Activité professionnelle :	65 %	50 %
5. Associations/ONG :	63 %	50 %
6. Amis :	53 %	44 %
7. Collègues de travail :	40 %	44 %
8. Famille :	33 %	38 %
9. Enseignants :	25 %	23,5 %
10. Travailleur de jeunesse :	16,5 %	32 %
11. Influenceurs réseaux sociaux :	31 %	3 %
12. Personnalités politiques :	13,5 %	14,5 %
13. Autorités locales :	9 %	17,5 %

Nos résultats mettent en évidence que les leviers internes sont prépondérants, puisque les valeurs personnelles, les propres activités passées et l'activité professionnelle font partie des 5 premiers leviers de la participation. Les deux leviers externes les plus importants sont l'information spécialisée et les acteurs de la société civile impliqués dans les champs respectifs. Nous pouvons penser que les sites diffusant une information spécialisée permettent la sensibilisation et la prise de conscience, lorsque les acteurs de la société civile permettent une participation active dans le cadre de leurs actions, projets et campagnes. On retrouve là encore une distanciation des autorités locales et des acteurs politiques, qui sont les deux leviers les moins influents.

Chez les répondants déclarant n'avoir jamais pris part à des actions, les trois principaux freins à la participation sont identiques pour les deux thématiques. Nous retrouvons le manque d'activités organisées au sein des établissements scolaires et supérieurs (pour 69% des répondants sur le volet environnement et 70 % sur le volet migrations), le manque de soutien organisationnel ou financier de la part des autorités ou des institutions (pour 58 % des répondants sur le volet environnement et 56 % sur le volet migrations) et le manque d'activités organisées dans le lieu d'habitation (pour 47 % des répondants sur le volet environnement et 63 % sur le volet migrations). Le sentiment d'incompétence apparaît également comme un frein important sur le volet migrations (pour 53 % des répondants). Paradoxalement, les principaux leviers sont d'ordre interne, mais les principaux freins sont d'ordre externe. Les 15-35 ans du territoire ont donc vraisemblablement besoin que des activités soient organisées au niveau local pour pouvoir y participer et ainsi initier un premier engagement actif. Ils ont également besoin que les autorités locales soutiennent les projets qu'ils impulsent, tant sur le plan opérationnel que financier.

Quatrième partie : Les résultats issus des entretiens

Afin de compléter les apports du questionnaire et de dégager des freins et des leviers à l'engagement et la participation des jeunes sur les questions de développement durable et migratoire, nous avons interrogé 9 jeunes à l'aide de la grille d'entretien commune aux partenaires de la recherche *Mindchangers*.

L'analyse des entretiens permet de dégager cinq grands thèmes dans lesquels les jeunes expriment les freins et les leviers de leur engagement.

1. La famille, les ami-e-s : des agents de socialisation

La famille et les amis sont des agents de socialisation qui peuvent jouer un rôle important dans la prise de conscience sur les questions de changement climatique et la nécessité de changer les habitudes en pensant un développement durable.

« Dans ma famille on ne gaspille pas, on fait le composte, mais c'est naturel, on ne se force pas ».

« Je suis dans un environnement où on fait attention, j'ai toujours été sensible, ma famille fait attention, ma sœur est écologue. Je suis plus ou moins végétarienne... Mais ça m'a fait prendre conscience déjà que j'avais envie de m'investir plus, que j'avais envie de mettre plus de sens derrière mes actions j'étais déjà sensible au manger local, le moins de consommation transport possible, des gestes du quotidien... ».

Les réseaux d'amis sont aussi importants pour échanger, trouver des informations et développer des actions de participation qui peuvent ensuite évoluer vers des processus d'engagement.

« On a un groupe WhatsApp et on partage par ce biais-là ».

« Je regardais beaucoup de vidéo sur Internet. Je prenais des notes, ça m'intéressait. J'ai beaucoup appris. Je me suis constitué une connaissance, un peu en autoformation. Et c'est là où il y a eu plusieurs prises de conscience qui ont fait naître mon engagement écologique ».

« Je me souviens d'une vidéo de L214, sur YouTube, qui m'avait complètement bouleversée, sur les abattoirs. Ça a provoqué un certain tournant dans ma façon d'être, ma façon de consommer, l'alimentation, ma façon de réfléchir ».

« Y'a un gars qui était dans mon lycée il y a longtemps et qui a fait un livre sur le développement durable. Lui, je le suis. Il s'appelle Julien Vidal. Son livre s'appelle « ça commence par moi » ; je le suis parce qu'il propose des actions au quotidien. J'aime bien parce que c'est à la portée de tout le monde et ce n'est pas excessif. Ce n'est pas délirant. Le gouvernement qui dit qu'il faut acheter des voitures électriques parce que c'est mieux... regarde derrière, il y a des batteries ».

Lorsque les jeunes ont une famille engagée dans l'action publique ou le milieu associatif, ils sont amenés à participer, très jeunes à des actions. En grandissant, le plus souvent, ils affirment leur participation en s'inscrivant dans un processus d'engagement.

« Ma mère a été élue dans ma commune. J'allais au conseil municipal avec elle, j'ai assisté au dépouillement, ce n'est pas un engagement, mais j'étais sensible à la politique. Elle est aussi bénévole et a accueilli deux familles syriennes dans le cadre d'une association. Elle a monté un collectif qui a ouvert une épicerie locale, bio. Donc c'est vrai que ce sont des questions au travers desquels je suis sensibilisée dans ma famille ».

Pourtant, certains jeunes nous expliquent comment leurs engagements peuvent les isoler de leurs amis.

« C'était un peu le vide social à cette époque, je ne sentais pas de point commun. C'était très solitaire cet engagement-là ».

La jeunesse est le temps durant lequel on expérimente, on teste les lois, les codes, les règles posées durant la première phase du processus de socialisation. L'appartenance à un groupe de

pairs est centrale dans la construction identitaire. C'est là que les jeunes vont construire une réalité sociale qui va leur permettre de percevoir la place qu'ils peuvent avoir dans la société. Lorsqu'ils s'engagent, si les pairs constituant leur groupe d'appartenance rejettent leur vision de la société, le résultat peut être l'isolement, la recomposition d'un groupe d'appartenance ou le désengagement pour ne pas perdre sa place, les jeunes préférant alors repousser leurs idées pour se conformer à celles du groupe auquel ils souhaitent appartenir.

La famille, par son engagement, peut donc être facilitatrice de participations, le groupe de pair pouvant devenir un frein à l'engagement.

2. L'engagement, une affaire de femme ?

Les différentes études menées autour de la question de l'effet du genre dans l'engagement ne sont pas toutes d'accord. Certaines montrent que le genre n'a pas d'effet, d'autres posent la question d'un engagement différencié. Dans les réponses aux entretiens, les femmes apparaissent comme plus concernées par les questions de changement climatique et de migration.

« C'était plus simple de discuter de ces thèmes avec des femmes qui étaient plus à l'écoute et compréhensives que mes homologues. »

« C'est essentiellement des femmes. On est parti à Lisbonne, on était six filles pour deux garçons ».

Lorsqu'on observe les jeunes au quotidien et qu'on les interroge sur ce qui facilite leur engagement, les femmes expliquent qu'elles s'engagent parce qu'elles ont un projet, un objectif, quelque chose à défendre. Elles sont en capacité de s'engager seules ou de rejoindre un groupe de jeunes qu'elles ne connaissent pas. Les hommes présentent, plus souvent des comportements d'engagement collectifs et sont sensibles au bénéfice de leur engagement.

« Je ne sais pas trop pourquoi les femmes s'engagent plus que les hommes. Tu vois, dans la politique il y a toujours plus d'hommes que de femmes pour l'instant ».

La question du genre doit donc être prise en compte dans l'accompagnement des jeunes qui peut être révélateur de visions différentes de l'utilité et de l'usage de la participation et de l'engagement.

3. L'école, la formation, les associations, le lieu de vie : des espaces de sensibilisation

La région Auvergne-Rhône-Alpes développe une offre importante autour des questions de changement climatique. Celle-ci est très souvent portée par les institutions scolaires ou de formation.

« Au lycée, on a rencontré Madame Baré la prof d'histoire-géo qui elle était très engagée et qui faisait déjà des conférences avec Delphine Astier. Elle a commencé à nous parler d'alimentation ; Elle avait un projet c'était de réduire le gaspillage alimentaire dans le self du lycée ».

L'influence des enseignants ou d'acteurs de l'éducation dans le milieu associatif est présente dans les propos des jeunes. La sensibilisation qui est faite dans le cadre d'une éducation au développement durable facilite la participation des jeunes à des projets qui se prolonge, pour certains, en s'inscrivant dans un processus d'engagement plus long.

« Et à partir de ce moment-là, je me suis dit que cette thématique, ça me plaisait, c'est intéressant. Je n'y connaissais rien alors j'ai appris en cours, j'ai lu des livres, j'ai appris avec les réseaux sociaux, les gens autour de moi. Il y a plein de manières d'apprendre. Et à partir de ce moment-là, je me suis engagée, je me suis dit qu'il y avait des choses à faire ».

« Les Objectifs du développement durable, je les ai appris en seconde en cours de géographie. Ça a été vraiment bien parce qu'il y avait des élèves au lycée qui n'avait pas droit à cet enseignement et c'était hyper constructif. Même ceux qui ne veulent pas s'engager, au moins ils savent. Ils ont connaissance du truc ».

Quand les jeunes, dans leur programme de formation, sont sensibilisés à ses questions, ils peuvent s'en saisir ensuite, s'inscrivant dans des projets, participant, s'engageant, ou ne pas se saisir de cette thématique. Pourtant, tous ont entendu parler des enjeux du développement durable. Cette première sensibilisation peut activer la curiosité plus tard et venir donner du sens lors d'une professionnalisation.

« Je me retrouve au DUT Carrières Sociales, donc j'ai vraiment adoré les contenus de formation, vraiment ça m'a passionné. C'est une formation qui m'a beaucoup plus parce que ça m'a vraiment permis de me positionner politiquement sur beaucoup de sujets. J'ai vraiment eu le sentiment qu'on me donnait des clés, pour mieux comprendre ce qui m'entourait et du coup pour pouvoir avoir un positionnement professionnel éclairé ».

L'organisation de l'institution scolaire et l'offre qui est faite aux jeunes de pouvoir représenter les élèves (délégué de classe) dans les instances de l'établissement sont perçues par les jeunes comme un premier engagement.

« J'étais aussi engagée au niveau de la vie lycéenne, j'étais délégué au conseil de la vie lycéenne, déléguée au conseil d'administration et je faisais partie de la commission éducation à la santé et à la citoyenneté. Après ça, je me suis fait un peu connaître. Les adultes ont commencé à me connaître et j'ai pu exprimer mes idées. Les adultes commençaient à venir me voir, à me demander ce que je pensais des projets qu'il pouvait proposer ».

Cette reconnaissance des compétences des jeunes par les adultes est importante puisqu'elle permet aux jeunes de comprendre les fonctionnements institutionnels, d'agir et d'être pris au sérieux. Finalement, en adoptant cette posture, les adultes facilitent la participation et l'engagement et reconnaissent une place d'acteur social aux jeunes.

D'autres espaces éducatifs vont jouer un rôle dans la participation et l'engagement des jeunes, les associations.

« C'était un peu un désert social, c'était triste. Quand je suis arrivé à Lyon, c'était bien. Parce qu'y a un gros tissu associatif, très actif, il y a plein d'actions, d'engagements, partout... Du coup j'ai pu rencontrer plein de gens à travers ces dispositifs-là ».

« La porte du collectif Plein la Vue ça m'a ouvert à toutes les autres associations que j'ai rencontrées, par le biais d'un seul lieu, l'AlternatiBar. Qui est un lieu militant où circulent plein d'associations engagées, que tu peux rencontrer facilement quand tu vas boire ta bière là-bas... Du coup j'ai rencontré Lyon Climat, Alternativa, il y a eu ensuite ce mouvement Marche pour le Climat où j'étais aussi pas mal à fond dedans ».

Pour les jeunes, avoir un espace dans lequel ils peuvent venir, découvrir, échanger, rencontrer d'autres jeunes est facilitateur de participation et d'engagement. Ces rencontres peuvent les amener vers les questions de développement durable.

« J'étais scout aussi avant. Et c'est un peu un truc, quand tu as fait toutes tes années, enfin jeune scout, que tu as un peu tout découvert, qu'après tu as encadré toi-même des jeunes, il y a un projet de solidarité internationale, qui n'en est pas vraiment un, mais à l'époque je ne m'en rendais pas trop compte... C'était un peu du tourisme vert plus que de la solidarité internationale... Où du coup tu pars toi-même faire un petit projet. »

Les expériences de départ à l'international, de prise en charge de projets en lien avec la nature offrent la possibilité aux jeunes de comprendre l'importance de la question du développement durable, mais aussi de la nécessité de transmettre en étant acteur.

« Moi je suis partie en Bulgarie, pendant 1 mois et demi on a fait de l'animation dans un centre pour enfants orphelins (...). Voilà et puis les scouts aussi c'est vraiment une grosse partie du fait que je sois écolo je pense, parce que... ben la vie dans la nature en fait ! Les étés, plusieurs semaines camper dehors et vivre dans la nature ça te fait être pas mal en union avec elle ».

Devenir animateur le temps d'un séjour permet de prendre en charge des enfants ou des jeunes est de s'inscrire dans une expérience d'engagement éducatif.

« J'avais passé le BAFA avec les scouts. D'ailleurs ça aussi j'y pense, mais je pense qu'en termes de sensibilité à la nature ça joue aussi pas mal. Et toutes ces valeurs d'entraide, de solidarité, respect de la nature. Même à 5 heures de route ils arrivent encore à me proposer des camps l'été et je suis là « ok ! ».

Ces expériences d'engagement éducatif sont souvent prolongées, inscrivant les jeunes dans un processus qui peut les tenir au-delà des temps de vacances.

« Là je vais aller à Marseille avec une association qui s'appelle Nature et Environnement, une association qui fait de la prévention par rapport au feu, parce qu'ils ont beaucoup de cas là-bas. L'expérience va être trop chouette. Et c'est encore dans des choses qui me font vibrer donc... ça va être sympa ».

Les expériences d'engagement peuvent aussi être portées par des croyances religieuses.

« Dans la religion catholique, il y a quand même, Jésus c'est un dieu d'amour, et ça t'enseigne la fraternité, de pardonner, de voir tout le monde comme un frère et une sœur, je trouve qu'il y a quand même de belles valeurs et je pense que c'est ces valeurs-là qui ont dû être heurtées quand je suis allée en Équateur et que j'ai vu les inégalités. C'est à l'origine de mon choix d'engagement pour les ODD... Je me dis que ça vient sans doute de là parce que c'est vrai que ces valeurs elles sont ancrées depuis que je grandis ».

L'environnement géographique peut aussi influencer la participation et l'engagement des jeunes.

« Je suis très attaché à la montagne, aux sports de nature, je suis très sensibilisé à la propreté de l'environnement parce qu'on l'utilise. Alors que quelqu'un dans la ville n'a pas forcément cette notion d'importance de préservation du paysage. Ça dépend de l'endroit où j'habite, du milieu social, c'est toujours les mêmes questions... Mais, je suis sûre à cent pour cent que ça fait partie des aspects qui influencent mon investissement. »

Enfin, les conditions de vie des jeunes influencent leur engagement.

« Quand je suis arrivée en France avec ma famille, je ne parlais pas français. J'ai très vite intégré le lycée et c'était difficile de suivre en cours. J'ai été sollicité pour transmettre mon expérience et témoigner. Je trouve que c'est bien, mais pour le moment j'essaie de réussir à l'école pour avoir un travail. Ensuite, je pense que je pourrai aider les autres ».

Pourtant, si des acteurs de l'éducation peuvent être à l'origine de la participation et de l'engagement des jeunes, l'institution dans laquelle ils exercent peut aussi devenir un frein.

« Après, c'était compliqué parce que le proviseur n'était pas spécialement engagé là-dedans. Il ne voulait pas trop. On forçait un peu, on essayait de faire tout ce qu'on pouvait pour y arriver, mais quand ça bloque au niveau administratif, on ne peut pas faire grand-chose. On est des lycéens, c'est un peu difficile ».

Ces freins peuvent alors produire du désengagement.

« En fait, il y a une inertie qui est terrible. Ce n'est pas possible de mettre en place des projets, ça prenait une éternité. Déjà, on n'était pas spécialement reconnu dans le lycée. On n'était pas une association parce que notre proviseur ne voulait pas qu'on soit une association. On était à peine rattaché à la maison des lycéens parce qu'elle ne voulait pas trop. Du coup on était là, on était un groupe, on se réunissait dans le gymnase parce qu'on n'avait pas de salle, c'était vraiment bizarre. (...) On avait vraiment envie de faire les choses, mais dans le lycée on ne pouvait pas. Si le proviseur ne veut pas, on ne fait pas ! On n'y arrivait pas. On n'avait pas de

budget, pas de titres et quasiment pas d'adultes avec nous. À partir de ce moment-là, on ne pouvait pas grand-chose ».

Les associations et espaces d'engagement militant peuvent aussi produire des freins et du désengagement ou de l'empêchement à s'engager.

« J'ai essayé du coup, d'être aussi militant que les gens que je côtoyais, dans cet engagement-là, dans le sens où j'ai essayé de participer à une AG d'organisation de marche pour le climat. Je dis bien essayer. Ma voix ne s'est pas exprimée en raison de l'intimidation que je ressentais et de la résolution aussi franche qu'ils avaient tous et toutes... Ils étaient très froids, résolu, très organisés, très pointus, il n'y avait pas de place pour quelqu'un qui essaie de s'accrocher à ça ».

La reconnaissance politique et institutionnelle de la participation et de l'engagement des jeunes est nécessaire pour que les conditions soient réunies. Sans décision politique, les jeunes se heurtent rapidement à l'impossibilité de développer des actions qui pourront aboutir. Les jeunes en sont conscients et le disent lorsqu'ils sont interrogés. Ils ont des idées, des envies, mais ils ont besoin d'être appuyés par des décisions politiques. Dans le cas contraire, ils sont conscients du peu de marge de manœuvre qu'ils ont pour agir et s'engager. De même, les espaces de participations doivent être accueillants. Les jeunes expriment leur besoin d'être accompagné pour comprendre les fonctionnements institutionnels et politiques. Finalement, leurs propos nous montrent qu'ils ne sont pas là pour agir dans n'importe quelle situation ou de n'importe quelle façon. S'ils participent, c'est qu'ils l'ont choisi. S'ils s'engagent, c'est qu'ils ont trouvé un sens à leurs actions. Mais pour cela, certaines conditions doivent être réunies comme avoir du temps, être stabilisées dans le parcours personnel et ne pas devoir gérer un quotidien trop précaire qui les éloigne de toute participation ou engagement, la gestion du quotidien devenant une priorité.

4. Aspirations scolaires et professionnelles : se projeter dans un projet professionnel

Les travaux sur la participation montrent comment certains utilisent les actions pour intégrer des réseaux qui leur seront utiles pour leur future profession. Longtemps, en France, les militants suivaient un parcours d'engagement qui passait du milieu associatif aux organisations politiques, donnant ensuite accès à des postes à responsabilités, soit dans l'action publique (élu, responsables de parti politique, responsable syndical, responsable de fédérations d'associations) soit dans de grosses entreprises. Cette représentation de la participation et de l'engagement reste encore prégnante chez certains. Pour d'autres, la situation de l'emploi étant difficile, c'est l'occasion de trouver une voie professionnelle et pourquoi pas un emploi.

« Ma professeure, c'est sûr, elle m'a passionné avec l'enseignement de la géographie. Je pense que j'ai choisi la géographie parce que c'est hyper vaste comme domaine. Ça amène à plein de trucs et notamment les métiers de l'environnement et du tourisme ».

« J'ai suivi un cours à Sciences-po qui s'appelait : « action internationale des collectivités territoriales » mon professeur était aussi directeur de la maison de l'international à Grenoble. C'est dans le cadre de la maison de l'international que ce projet a été construit. Il a fait passer un mail que je n'avais pas vu, c'est une amie de ma classe qui m'a demandé si je participais, elle candidait... Moi j'ai laissé passer le truc et au dernier moment, c'était en décembre, on était en plein confinement et j'avais envie de me bouger et de faire quelque chose. Je me suis dit que ce projet m'intéressait. Et puis, il y a tout l'aspect valorisant sur un CV aussi... On a commencé à ce moment-là à envoyer ma candidature, la veille pour le lendemain et c'est à travers Sciences-po... On était, je pense, cinq jeunes de Sciences-po investis dans le projet parce que ce prof avait fait passer l'info ».

Pourtant, les exigences des parcours de formation peuvent aussi être un frein à l'engagement. Les jeunes devant assumer trop de travail dans le cadre de la formation n'ont plus de temps à consacrer à autre chose. De même, les jeunes qui doivent travailler pour payer leurs études n'ont pas de temps pour participer ou s'engager à autre chose que leur formation et leur quotidien. Enfin, les jeunes nous disent avoir peur de ne pas y arriver, de ne pas avoir les compétences suffisantes pour tenir leurs engagements.

« À force d'engranger les infos, ça me déprime en fait, ça ne te donne pas du tout envie d'agir. Il y a beaucoup trop d'inégalités à combler, ce n'est pas pour un seul homme quoi. Ça paraît insurmontable. »

5. Les aléas

La période de crise sanitaire que nous venons de vivre a des effets sur la participation et l'engagement des jeunes. Certains se sont retrouvés isolés, souvent déprimés, se renfermant sur eux et leurs problèmes du quotidien.

« Ce n'est pas facile de s'engager à l'heure d'aujourd'hui. La COVID m'a pris un an de ma vie. S'il n'y avait pas eu la Covid, j'aurais terminé l'année correctement, j'aurais fêté ma fin d'année, mon bac, j'aurais pu commencer une année universitaire sereine, j'aurais pu faire tout le sport que je voulais, j'aurais pu rencontrer du monde, parler plusieurs langues... Et pourquoi pas m'investir dans une association ? Et je pense que je l'aurais fait ».

Les quelques entretiens que nous avons pu réaliser en temps de pandémie nous permettent de venir renforcer les résultats du questionnaire. Les jeunes nous montrent bien comment ils souhaitent pouvoir participer pour s'inscrire dans un processus d'engagement, mais pas n'importe comment ni à n'importe quelles conditions. La question de l'accompagnement posée en début de rapport, ainsi que l'idée de la place que nous laissons, ou pas, aux jeunes est centrale.

L'inscription dans un processus d'engagement peut être mise au regard du développement du processus de socialisation qui permet une construction identitaire cheminant vers une place dans la société. En effet, ce concept de socialisation modélisé dans un premier temps en deux étapes : socialisation primaire (transmission intergénérationnelle) et socialisation secondaire (transmission intragénérationnelle) (Berger et Luckmann, 1996), puis posée comme un processus de toute une vie avant d'être étudié avec la notion de réciprocité (Bordes, 2007) doit permettre aux acteurs d'intégrer l'ordre social. Pour cela, chacun doit être accompagné pour comprendre le monde qui l'entour en prenant conscience de son appartenance à la société dans laquelle il est socialisé. En développant des sociabilités (actions réciproques), chacun va pouvoir cheminer. Ce sont les mêmes mécanismes que l'on retrouve dans les processus d'engagement durant lesquels notre participation à des projets va nous permettre de prendre conscience du monde dans lequel nous évoluons pour pouvoir y prendre place.

En positionnant le processus d'engagement en parallèle du processus de socialisation, la participation en parallèle des sociabilités, nous prenons conscience de l'importance de l'engagement qui va agir comme un processus social qui sera à l'origine de la construction identitaire. C'est bien ce que, finalement, nous disent les jeunes dans leurs témoignages.

Conclusion

L'engagement ne se décrète pas, il se construit. Trop souvent, les responsables de l'action publique formalisent, en direction des jeunes, des injonctions à la participation, sans jamais s'interroger sur leurs propres engagements. Le risque alors est de transformer la participation et l'engagement des jeunes en instrument pour justifier l'action publique.

Ce travail montre pourtant que les questions de développement durable et de migration intéressent les jeunes. Pour que les jeunes deviennent des acteurs du changement en matière de développement durable et de migration, il semble nécessaire aujourd'hui d'entendre ce qu'ils ont à nous dire. Si les autorités locales et les organisations de la société civile souhaitent toucher et engager les jeunes sur le thème du développement durable et de la coopération internationale, ils doivent prendre en compte de nouvelles orientations.

Cette étude, qui vient confirmer un certain nombre de connaissances et permet aussi de percevoir quelques changements, nous permet de poser des orientations utiles aux enjeux d'une participation et d'un engagement de la jeunesse.

Accompagner les enfants et les jeunes à découvrir ce qu'est la participation et l'engagement au travers d'actions à l'école, en associations ou au sein des organisations municipales.

Informier, sensibiliser les enfants et les jeunes sur les questions de développement durable et de migration à l'école, durant la formation, lors d'activités de loisirs, lors de séjours.

Développer les conditions de la participation et de l'engagement en faisant en sorte que les jeunes soient dans de bonnes conditions financières au quotidien et que leur parcours de formation leur laisse du temps. Finalement, que la participation et l'engagement ne soient pas réservés à une classe sociale favorisée.

Penser un portage politique et économique des actions de participation et d'engagement.

Permettre aux jeunes d'accéder à une **place choisie de citoyen** qu'ils pourront construire et faire évoluer, repoussant la représentation d'une jeunesse dont la parole n'a pas le même poids que celle des adultes.

Modestement, ce travail de recherche nous permet de proposer une définition de l'engagement d'un point de vue sociologique. L'engagement est un processus, non linéaire, dont la vie est faite de continuités et de ruptures, et durant lequel 6 étapes peuvent être identifiées :

1. la découverte du sujet et de son actualité
2. la conscientisation des problématiques
3. la stabilisation d'un engagement « idéal »
4. la recherche de mise en application
5. l'épreuve socialisatrice
6. la négociation entre « Soi » et « Autrui » (Mead, 1934), d'un engagement « réaliste », acceptable et accepté

Les entretiens que nous avons menés avec les jeunes *Mindchangers* mettent en évidence qu'il existe une sorte de tension entre l'engagement idéal que nous souhaiterions incarner et les contraintes des espaces de socialisation dans lesquels nous évoluons. Certaines formes d'engagement sont difficilement acceptables et réalisables dans certains espaces sociaux dans lesquels nous étions déjà engagés en tant que membre : devenir végétarien/lien dans une famille de chasseurs ou d'éleveurs ; devenir altermondialiste quand on travaille dans une multinationale, etc.

La négociation qui suit l'expérience socialisatrice peut prendre 2 cheminements :

1. Je refuse de modérer mon idéal d'engagement, au risque de m'isoler du groupe et d'être également mis à l'écart du groupe (distanciation active et passive)
2. Je négocie avec moi-même une forme d'engagement acceptable par les autres membres du groupe, qui me permet d'y garder ma place et d'exercer une certaine influence minoritaire qui renforce mon pouvoir d'agir

La trajectoire 1 peut conduire les jeunes à fermer la porte de plusieurs espaces de socialisation dans lesquels ils étaient engagés initialement, en privilégiant des relations sociales plus ténues et plus restreintes au sein d'espaces militants. On peut alors parler d'une forme de radicalisation de l'engagement. La trajectoire 2 peut conduire les jeunes à trop s'éloigner de leur idéal d'engagement, ce qui peut s'accompagner d'une baisse de l'estime de soi et d'une forme de désengagement. Je suis conscient que je devrais faire plus ou mieux pour être en adéquation avec mes idéaux et mes valeurs, mais je ne le fais pas par confort social.

Le processus d'engagement est en jeu tout au long du parcours de vie. Il n'est pas linéaire. Sa dynamique est en interaction constante avec les expériences et les espaces de socialisation qui jalonnent le parcours individuel.

Au regard de l'étude régionale, un *Mindchanger* peut selon nous être défini comme un.e jeune :

- profondément convaincu et activement engagé en faveur de la transition écologique et solidaire,
- faisant le lien entre les enjeux des phénomènes migratoires et de la crise environnementale,
- en capacité d'exercer une influence minoritaire et stimuler ses proches dans leur propre processus d'engagement.

Dix bonnes pratiques en matière de développement durable et de migration

- 1. Sensibilisation des jeunes en milieu scolaire :** développement de projets en partenariat entre les enseignants et le milieu associatif pour sensibiliser et impulser le changement de pratiques auprès des plus jeunes.
- 2. Accompagner les jeunes à comprendre les fonctionnements institutionnels** pour leur permettre de participer aux décisions politiques.
- 3. Associer les jeunes aux décisions d'action publique :** donner une place de citoyen aux jeunes.
- 4. Projets de coopération internationale :** accompagner le développement de projets d'échanges permettant à des jeunes de découvrir d'autres pays et d'autres cultures.
- 5. Proposer un soutien financier et logistique** pour les projets de jeunes à l'international.
- 6. Organiser des événements festifs** proposant une sensibilisation aux questions d'environnement et de coopérations internationales.
- 7. Organisation de séjours de vacances** pour les jeunes permettant de mélanger les jeunes de pays différents autour des questions de développement durable.
- 8. Développer les activités de pleine nature**
- 9. Organiser des rencontres entre jeunes et chercheurs pour comprendre les enjeux du changement climatique**
- 10. Développer des lieux, des espaces dédiés aux questions de développement durable** (maison de l'environnement, centre d'initiatives à l'environnement, etc.).

Aujourd'hui, le développement durable est présenté comme une cause portée par les jeunes. S'il est vrai que certains jeunes participent à des projets en lien avec cette préoccupation qui les concernent directement, tous ne peuvent s'engager dans des processus de conscientisation. La précarisation d'une partie de la jeunesse joue comme un frein, la question étant de saisir les différences de contexte de vie.

D'autre part, poser le développement durable comme cause portée par les jeunes risque de développer une attribution de place qui pourrait avoir pour effet d'éloigner les jeunes d'autres problématiques sociales et politiques, les enfermant, une fois de plus dans des cadres d'actions contrôlés. L'enjeu dans l'accompagnement à la participation et l'engagement des jeunes est bien, aujourd'hui, de ne pas dissocier la question du développement durable avec un projet de société globale.

Sur la question migratoire, trop souvent les jeunes sont renvoyés à des projets de solidarités internationales. Si ces derniers sont importants et permettent aux jeunes qui s'inscrivent dans ces actions de cheminer dans des processus d'engagement et de construction identitaire, ils ne doivent pas éloigner les jeunes de la dimension politique de la question migratoire sur le territoire français, européen et à l'échelle du monde.

Le développement durable et la question migratoire qui sont au cœur des préoccupations de cette étude sont des objets qui doivent être explorés au regard des notions, de participation, d'engagement, d'accompagnement et de place. Les professionnels en charge de l'accompagnement des jeunes doivent être conscients des effets de leurs actions en direction des jeunes. Ils doivent s'interroger sur les buts recherchés aussi bien dans leurs dimensions économiques, politiques, qu'éducatifs. Comment composer avec des commandes, des missions orientées par des décisions politiques locales, nationales, voire européennes ? Le projet doit-il être un but ou un moyen ? Comment ne pas le transformer en instrument pour gérer les jeunes ? Comment ne pas enfermer les jeunes dans des causes, certes louables, mais qui les tiennent éloignés d'un projet global de société ? Enfin, sommes-nous prêts à laisser les jeunes prendre place, mais pas n'importe quelle place ? Comment acceptons-nous finalement que les jeunes soient des citoyens comme les autres ?

Accompagner pour faciliter une participation choisie qui permettra aux citoyens de s'inscrire dans des processus d'engagement faits d'expérimentations et de réflexion autour d'un projet de société collectif, c'est sans doute le défi à relever en matière de développement durable, de migration et de l'ensemble des préoccupations du quotidien qui doivent nous permettre de faire société.

Bibliographie

- Amsellem-Mainguy Y. Timoteo J. 2012. *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*. Paris : Autrement.
- Barel. Y. 1984. *La marginalité sociale*. Paris : PUF.
- Becker. H. S. 1985. *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- Becker, H. S. 2006. « Notes sur le concept d'engagement ». *Tracés*, n°11, p. 177-192.
- Berger P. Luckmann T. 1996. *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.
- Bordes V. 2007. *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*. Paris : L'Harmattan. Collection Débats Jeunesses.
- Bresson M. 2004. « La participation des habitants contre la démocratie participative dans les centres sociaux associatifs du Nord » dans *Déviances et sociétés* n°1 p 94-117.
- Dubar C. 1991. *La socialisation, constructions des identités sociales et professionnelles*. Paris : A Colin
- Erikson. E H. 1979. *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. Paris : Flammarion.
- Gomez Martin. C. 2009. « L'importance de la visibilité dans les processus migratoires », *PAPERS 91* pp 153-169.
- Goyette M. Pontbriand A. Bellot C. 2011. *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques*. Québec : PUQ.
- Honneth. A. 2000. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Éditions le Cerf.
- Honneth. A. 2004. « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la «reconnaissance» ». *Revue du MAUSS*. 23 pp137-151.
- Hughes E. 1958. *Men and their Work*. Glencoe: The Free Press.
- Humbert C. 1976. *Conscientisation : expérience, positions, dialectiques et perspectives*. Paris : L'Harmattan.
- Ion J. 1997. *La fin des militants*. Paris : Éditions de l'Atelier.
- Jobert B (Dir.). 1994. *Le tournant néo-libéral en Europe, Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. Paris : L'Harmattan.
- Joseph I. 1998. *Goffman et la microsociologie*. Paris : PUF.
- Joseph. I. 1995. *Prendre place. Espace public et culture dramatique*. Colloque de Cerisy. Paris : Recherche.
- Laing. RD. 1971. *Le soi et les autres*. Paris : Gallimard.
- Lahire B. 1998. *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.
- Meister A. 1977. *La participation pour le développement*. Paris : éditions ouvrières.
- Mucchielli R. 1969. *Lexique des sciences sociales*. Paris : sociales françaises.
- Paul M. 2003. « Ce qu'accompagner veut dire » in *L'accompagnement et la dynamique individu-étude-travail*, *Carriérologie*, vol9, n°1 et 2, Bibliothèque national du Québec.
- Sainsaulieu. R. 1977. *L'identité au travail*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Strauss A. (1992). *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris : L'Harmattan.
- Voirol. O. 2003. « L'espace public et les luttes pour la reconnaissance. De Habermas à Honneth ». Dans Barril. C. Carrel. M. Guerrero. J. C. Marquez. A. (dir.). *Le public en action, usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales*. Paris : L'Harmattan pp. 117-137.
- Webber. M. 1922. *Economie et société*. Paris : Plon.